



**REPUBLIQUE DU NIGER**



**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU NIGER**

**Maison de L'Entreprise**

**NIG/028**



**APPEL A PROPOSITION POUR LE RECRUTEMENT DES STRUCTURES D'APPUI  
AUX ENTREPRISES (SAE) CHARGEES DE L'ACCOMPAGNEMENT DES MPME ET  
DE COOPERATIVES « CHAMPIONNES » DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU  
PROGRAMME NIG/028**

## **ADDENDUM**



## **1. Contexte et justification**

Créée par Décret n°2012-247/PRN/MC/PSP/MM/DI du 30 mai 2012, auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger (CCIN), la Maison de l'Entreprise a pour mission principale de renforcer le tissu économique par l'émergence d'entreprises compétitives et l'amélioration du climat des affaires. Son objectif est de favoriser l'esprit d'entreprise, la création et le développement des entreprises compétitives.

La Maison de l'Entreprise joue le rôle de noyau central du dispositif d'appui au secteur privé et constitue le bras armé pour la mise en œuvre des politiques en matière de promotion du secteur privé. De manière spécifique, elle est chargée de :

- Sensibiliser et informer les promoteurs sur les différents services d'appui aux entreprises, sur les possibilités de financements locales et internationales,
- Faciliter les procédures et démarches administratives de création d'entreprises à travers le Guichet Unique ;
- Renforcer les compétences managériales des responsables d'entreprises par la formation, le parrainage et l'intégration professionnelle;
- Améliorer les cadres institutionnel, technique et fiscal des entreprises en formulant des propositions au Gouvernement ;
- Créer et animer l'Observatoire des Entreprises.

Les activités de la Maison de l'Entreprise s'alignent dans l'axe 3 du PDES 2022-2026 « transformation structurelle de l'économie ». En effet, le programme 13 du PDES 2022-2026 « Développement du secteur privé », a consacré un ensemble d'actions dans lesquelles s'inscrivent les activités de la Maison de l'Entreprise.

La Maison de l'Entreprise constitue l'organe central d'appui au développement des entreprises et l'instrument de mise en œuvre des politiques de promotion du secteur privé. Elle est représentée dans les régions par des antennes qui assurent le service au niveau local.

Elle comprend aujourd'hui un Centre de Formalités des Entreprises (CFE) qui héberge un Guichet Unique pour la création d'entreprises, le Centre d'Appui aux entreprises et la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat Industriel (CAPE/BSTPI) et la Direction des Opérations de soutien aux entreprises (DOSE).

La CCIN a signé une convention avec l'Agence Luxembourgeoise pour la Coopération et le Développement « LUXDEV » dans le cadre de la mise en œuvre du **Programme d'appui au développement de l'emploi et l'employabilité des jeunes et des femmes dans les régions de Dosso, Niamey et Zinder (Emploi et employabilité-PAD-2E) – NIG/028.**

L'objectif visé par le programme PAD-2E – NIG/028 est de « contribuer à l'amélioration des conditions de vie, en priorité, des jeunes et des femmes des régions de Dosso, Niamey et Zinder et à leur pleine participation au développement socio-économique du Niger dans leurs communautés. »

A travers ce programme, les deux institutions entendent rendre certaines chaînes de valeur porteuses de croissance viable, stimuler la création d'emplois et favoriser l'employabilité et l'insertion des jeunes et des femmes. Les bénéficiaires sont les jeunes de 15-35 ans et les femmes (de tout âge) mais également les « champions » économiques constitués de micros, petites ou moyennes entreprises (MPME) et de coopératives, disposant d'un potentiel de croissance et pouvant se développer notamment à travers l'intégration de jeunes et de femmes, issus ou engagés dans des parcours de qualification.

Les zones d'intervention du programme NIG/028 portent sur les régions de Dosso, de Niamey et de Zinder qui représentent à elles seules 15 % du territoire nigérien et 39 % de la population qui vit principalement en milieu rural.

Ainsi, dans le cadre des activités d'accompagnement des champions dans les domaines définis par le programme, il est prévu l'identification et le renforcement de Structures d'Appuis aux Entreprises (SAE) par la Maison de l'Entreprise, afin d'assurer l'encadrement des MPME et coopératives championnes.

Le présent document décrit les modalités d'identification et de sélection des Structures d'Appuis aux Entreprises (SAE).

## **2. Objectif général**

L'objectif général est de recruter et renforcer les capacités de **quatre (4) Structures d'Appuis aux Entreprises (SAE) locales ( 2 à Niamey , 1 Dosso et 1 à Zinder)** pour accompagner efficacement les Micros, Petites ou Moyennes Entreprises (MPME) et de Coopératives, sélectionnées dans le cadre du Programme d'appui au développement de l'emploi et l'employabilité des jeunes et des femmes dans les régions de Dosso, Niamey et Zinder (Emploi et employabilité-PAD-2E) – NIG/028.

Il s'agit pour les structures d'accompagnement d'appuyer 49 entreprises/coopératives sélectionnées dont 25 à Niamey, 12 à Zinder et 12 à Dosso. Spécifiquement elles doivent :

- Faire un diagnostic des besoins d'accompagnement technique des MPME et de Coopératives sélectionnées ;
- Délivrer un accompagnement de qualité aux bénéficiaires dudit programme (conseil en gestion et organisation, renforcement compétence, coaching,

networking...) permettant d'aboutir à l'issue du processus, à des entités opérationnelles et viables ;

- Organiser des sessions de mentorat et de coaching au profit des bénéficiaires ;
- Assurer le suivi et l'utilisation efficace des outils et équipements mis à la disposition des bénéficiaires ;
- Entreprendre des actions pour accompagner MPME et Coopératives bénéficiaires dans la recherche de financement de leur projet (mise en relation avec les institutions financières et PTF) ;

### **3. Résultats attendus et livrables**

**Les résultats attendus de cette mission sont les suivants :**

- Les besoins d'accompagnement technique des MPME et Coopératives bénéficiaires sont connus et validés par les parties prenantes pour servir de base pour l'accompagnement ;
- La méthodologie d'accompagnement MPME et Coopératives bénéficiaires est définie et validée par les parties prenantes sur la base de leurs besoins identifiés;
- Les MPME et Coopératives bénéficiaires ont reçu un accompagnement de qualité pour la mise en œuvre de leur projet;
- Les MPME et Coopératives bénéficiaires accompagnés sont devenues des entités opérationnelles et viables ;
- Des emplois sont créés par les MPME et Coopératives bénéficiaires à la suite du processus d'accompagnement.

**Les livrables sont :**

Les Structure d'Appuis aux Entreprises (SAE) sélectionnées auront à produire dans leur cadre de leur mission les livrables suivants :

- Le rapport diagnostic des besoins d'accompagnement techniques des MPME et Coopératives bénéficiaires, y compris une fiche diagnostic de chaque bénéficiaire à accompagner ;
- La note méthodologique d'accompagnement des livrables assortie de son plan et planning de mise en œuvre ;
- Les rapports d'activités mensuelles, décrivant le niveau d'avancement de chaque bénéficiaire accompagné ;
- Un rapport final de la mission retraçant et capitalisant les principaux résultats obtenus (Evolution du Chiffre d'affaire et de la rentabilité ; création d'emplois ; nombre et valeur de déclaration, etc.)

#### **4. Conditions d'éligibilité**

Sont éligibles les Structure d'Appuis aux Entreprises (SAE) publiques ou privées réunissant les conditions suivantes :

- être une entité légalement enregistrée au Niger (RCCM, NIF, Arrêté/décret) ;
- Avoir rempli toutes les obligations fiscales conformément aux dispositions légales en vigueur ; (ARF à fournir)
- Disposer d'un cadre (infrastructure) adapté pour accueillir et accompagner les entrepreneurs ;
- Disposer de partenaires locaux, régionaux et/ou internationaux ;
- Avoir des services efficaces d'accompagnement d'entrepreneurs ;
- Ne pas avoir fait l'objet de faillite, d'une liquidation, d'un règlement judiciaire, d'une sauvegarde, d'une cessation d'activité ou de toute autre situation analogue résultant d'une procédure similaire (Attestation de non-faillite et non cessation d'activités et liquidation judiciaire à fournir)
- Justifier une présence géographique dans la région de candidature du projet (une SAE ne peut être retenue que pour une seule région) ;
- Disposer d'une équipe d'au moins 5 experts en accompagnement entrepreneurial ayant les compétences et expériences décrites dans l'annexe 1.

#### **5. Critères d'évaluation**

Les SAE seront sélectionnées sur la base des critères suivants :

- Capacité de la SAE en termes d'infrastructures dans la région concernée (10 pts)
- Compréhension de la mission et commentaire sur les TDR (5 pts)
- Pertinence de la méthodologie (35 pts)
- Expériences de la SAE (10 pts)
- Expériences du personnel clés (40 pts)

#### **6. Présentation de l'offre de la SAE**

##### **Offre technique**

La proposition technique doit être conforme aux responsabilités décrites sous ces termes de référence. Les Structure d'Appuis aux Entreprises (SAE) soumissionnaires devront fournir une proposition technique comprenant les éléments ci-après :

- Une lettre de soumission adressée au Directeur Général de la Maison de l'Entreprise ;
- Une note de compréhension de l'activité précisant le niveau de compréhension de la mission et l'aptitude de la structure à conduire la mission ;

- Une présentation de la structure d'accompagnement, y compris du cadre (infrastructure physique) devant accueillir les entrepreneurs au besoin ;
- Une Présentation de la méthodologie à utiliser et du portefeuille d'activités proposées pour assurer l'accompagnement entrepreneurial, y compris un calendrier pour l'achèvement de la mission, les étapes et les ressources techniques/humaines (experts, mentors) à mobiliser ;
- Les CV des membres de l'équipe (experts) pour l'accompagnement des MPME et Coopératives bénéficiaires. L'équipe doit être constituée d'au moins cinq (5) experts ;
- Un portefeuille des interventions en matière d'accompagnement d'entreprises (Annexe 2 à renseigner) ;

### **Offre financière**

La structure d'accompagnement fera une offre financière. Cette offre doit inclure un taux journalier fixe. Les taux journaliers fixes sont basés sur une journée de travail de huit (8) heures. Le nombre de jours de travail (H/J) par mois devra être clairement définis et explicités.

L'offre financière doit être faite en francs FCFA. L'offre ne doit pas tenir compte de l'inflation ou des taxes. Elle précisera les éléments suivants :

- Frais de communication
- Honoraires
- Frais de déplacement (Voyage en département).

### **7. Soumission des offres**

Les propositions complétées sont soumises à la Maison de l'Entreprise, au plus tard le **03 juillet 2023 à 17 h 00 (Heure de Niamey)**, à l'adresse email suivante : [candidaturesae.me@gmail.com](mailto:candidaturesae.me@gmail.com)

## **8. Annexes**

### **Annexe 1 : Profil des membres de l'équipe**

**Les experts en accompagnement entrepreneurial doivent avoir les qualifications et compétences suivantes :**

**Un chef de mission qui a le profil suivant :**

- Diplôme : Titulaire d'un Master en Sciences Economiques ou de gestion de projet ; ou tout autre domaine pertinent en lien avec les domaines précisés.
- Expérience : disposer d'au moins 5 années d'expérience avérées dans l'accompagnement et coaching d'entreprises ; diagnostic d'entreprises et coopératives ; promotion du leadership et de l'entrepreneuriat
- Connaissances : Bonnes connaissances des différentes mesures d'accompagnement et de promotion de l'esprit d'entreprise en milieu jeune et féminin.
- Bonnes connaissances dans l'accompagnement des entreprises agricoles et agro-industrielles, NTIC et de services.
- Langues : Avoir une bonne maîtrise
  - du français et Haoussa pour la région de Zinder ;
  - du français et Zarma pour la région de Dosso ;
  - du français et Haoussa et/ou Zarma pour la région de Niamey.
- Maitrise des outils informatiques : avoir une parfaite maitrise des logiciels Word ; Excel et PowerPoint.

Gestion des réseaux sociaux : Avoir une parfaite maitrise des réseaux sociaux et autres applications de réseaux serait un atout (Facebook, Twitter, WhatsApp, Instagram, YouTube...)

**Quatre business coach qui ont chacun le profil suivant :**

- Diplôme : Titulaire d'une Licence en Sciences Economiques ou de Gestion ; marketing ou tout autre domaine pertinent en lien avec les domaines précisés.
- Expérience : disposer d'au moins 3 ans d'expérience avérées dans l'accompagnement et coaching d'entreprises ; diagnostic d'entreprises et coopératives ; promotion du leadership et de l'entrepreneuriat :
- Connaissances : Bonnes connaissances des différentes mesures d'accompagnement et de promotion de l'esprit d'entreprise en milieu jeune et féminin.
- Bonnes connaissances dans l'accompagnement des entreprises agricoles et agro-industrielles.
- Langues : Avoir une bonne maîtrise

- du français et Haoussa pour la région de Zinder ;
- du français et Zarma pour la région de Dosso ;
- du français et Haoussa et/ou Zarma pour la région de Niamey.
- Maitrise des outils informatiques : avoir une parfaite maitrise des logiciels Word ; Excel et PowerPoint.
- Gestion des réseaux sociaux : Avoir une parfaite maitrise des réseaux sociaux et autres applications de réseaux serait un atout (Facebook, Twitter, WhatsApp, Instagram, YouTube...)

**Annexe 2 : Portefeuille des interventions en matière d'accompagnement d'entreprises**

N°	Date	Projet (Mission réalisée)	Description de la mission	Client/donneur d'ordres	Ville (Pays)	Durée de la mission